

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES**ISSUE DE L'APPROCHE COOPÉRATIVE ADOPTÉE DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE À PARTIR DE 1966, L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES GAGNE, AVEC LA RÉFORME EN ÉDUCATION DE 1986, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE.**

Les premières expériences de formation alternée au Québec ont été menées en 1966 à la formation en ingénierie à l'Université de Sherbrooke. Inspirée du modèle coopératif conçu en Angleterre et implantée par la suite aux États-Unis, la formation y intégrait des séquences de longue durée en milieu de travail entre deux sessions d'études normales.

Dans les années qui ont suivi, on a observé des initiatives de formation alternée dans certains secteurs de la formation technique, notamment en agriculture, où des passages en entreprise s'avéraient nécessaires pour compléter la formation théorique.

Le développement de l'alternance travail-études s'est poursuivi dans la foulée de la réforme de 1986, qui a porté, entre autres, sur la formation professionnelle et l'enseignement secondaire. L'intérêt pour une approche d'alternance travail-études s'est alors manifesté pour les programmes en formation professionnelle au secondaire et en formation technique au collégial.

Les premières initiatives d'alternance travail-études au collégial apparaissent au début des années 1990, alors que cinq collèges mettent en place des projets selon le dispositif préconisé par le programme fédéral pour l'enseignement supérieur, soit l'enseignement coopératif.

C'est alors que les réseaux scolaires se mobilisent et que deux associations professionnelles dédiées au déploiement des activités d'alternance travail-études voient le jour : l'Association québécoise de l'alternance études-travail (AQAET) en 1989, et l'Association canadienne de développement de l'enseignement coopératif, Comité Québec (ACDEC) en 1990.